

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 29 (1992)
Heft: 1102

Artikel: Liquidités piégées
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1022122>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'INVITÉ DE DP

Un chiffre qui fait sursauter

Jean-Pierre Ghelfi

Economiste et député au Grand Conseil neuchâtelois

Ce sont les hasards des lectures. Même une publication aussi austère que *Les Banques en Suisse*, publié par la Banque nationale et qui aligne allègrement trois cents pages de chiffres et de tableaux, réserve parfois des moments d'effarement. Au départ, venant de recevoir une information de l'Office fédéral de la statistique relative aux comptes nationaux de 1991, je voulais voir à quel niveau se situait le total des bilans des banques en Suisse. Je sais pertinemment que la comparaison

est peu significative. Elle fournit cependant un éclairage sur le développement de l'économie qui n'est pas inintéressant. En l'occurrence, pour 1991, les chiffres sont de 346 milliards de francs pour le produit national brut (PNB) et de 1073 milliards de francs (plus de un million de millions !) pour l'ensemble des bilans bancaires. Ceux-ci sont ainsi trois fois plus élevés que celui-là.

Constatation qui amène à se demander comment les choses ont évolué. Pour 1965, je trouve un PNB de 62 milliards de francs et un total de bilans de 96 milliards. Le second est, en gros, moitié plus grand que le premier.

Au cours de ces vingt-six années, le PNB a ainsi été multiplié par 5,6 alors que les bilans bancaires l'ont été par 11,2. Magie des chiffres ! La progression de l'un correspond exactement au double de l'autre. Un bilan est une chose. La rentabilité une autre. La «lecture» se poursuit donc, et je trouve ce chiffre qui me fait sursauter. L'année dernière, les banques ont comptabilisé 10,6 milliards de francs sous

la rubrique «pertes, amortissements et provisions». En 1990, la somme correspondante était de 6,1 milliards. En une année, l'augmentation est de 4,5 milliards. Je n'en connais pas le détail. Il n'est cependant pas nécessaire d'aller chercher loin une explication. Il y a bien sûr des déconfitures comme celles du groupe Omni-Rey et de quelques autres sociétés internationales dans lesquelles des banques suisses laissent des plumes. Mais il y a surtout les coûts de l'exubérance spéculative dans l'immobilier durant la deuxième moitié des années quatre-vingt. Et le chiffre de 1991 se retrouvera probablement dans les comptes de cette année, car le moins qu'on puisse dire est que la situation ne s'améliore pas dans ce secteur.

Deux conclusions sont possibles, qui ne s'excluent pas.

a) La capacité des banques d'absorber un tel choc est impressionnante, d'autant que le bénéfice net total a progressé parallèlement, de 4,6 milliards de francs à 5,1 milliards.

b) Que d'argent bloqué pour assainir les excès de l'immobilier, alors que l'industrie et le commerce auraient tant besoin de crédits pour poursuivre et relancer leurs activités ! ■

Liquidités piégées

«C'est l'ensemble du système monétaire-financier qui est, directement ou indirectement, touché par la déflation qui frappe de plein fouet l'immobilier. Redoutant un effondrement du marché, les banques s'efforcent par tous les moyens de le soutenir. Ce faisant, elles risquent, au détriment de l'économie tout entière, de pousser à son paroxysme une crise qui est largement la conséquence de leur action passée. Sans les crédits qu'elles ont, sans compter, octroyés aux promoteurs et acheteurs de 1986 à 1990, jamais la spéculation à la hausse n'aurait pu se développer comme elle l'a fait durant cette période.»

Cette appréciation sévère de l'attitude des banquiers figure dans le *Monde* du 6 octobre. Son auteur, Paul Fabra, est très au fait des mécanismes financiers. A son point de vue, la situation actuelle est très malsaine. Le soutien que les banques apportent au marché immobilier pour éviter son effondrement a pour effet de piéger leurs liquidités, alors même que l'ensemble de l'économie aurait besoin de crédits pour aller de l'avant. D'où un pronostic pessimiste, avec au mieux la prolongation de la situation de récession et au pire son aggravation.

Tiré de la *Lutte syndicale* du 20 octobre 1992.

CHÔMAGE

Un scénario optimiste

(jd) Plus de 100 000 chômeurs aujourd'hui; plus encore l'an prochain et même peut-être 400 000 d'ici la fin du siècle si l'on en croit les analyses les plus alarmantes. Ce taux de chômage est le dernier d'un tel niveau que nous connaissons durant plusieurs décennies répond Hans Schmid, professeur d'économie à Saint-Gall et ancien conseiller national socialiste (*Die Weltwoche*, 15 octobre 1992). D'où tire-t-il cette tranquille assurance ?

Si le chômage actuel ne peut être que temporaire, même en cas d'adhésion à l'EEE, c'est à cause de l'évolution démographique et des différents scénarios publiés récemment par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Si l'on suit le scénario «Intégration», la population active résidente va diminuer de 10 000 unités par an dès l'année 2008. Certes, un scénario est toujours discutable mais en l'occurrence celui-ci s'appuie sur des

données fiables. Le nombre des actifs résidents suisses ne peut que baisser, puisque le taux de natalité a reculé dès le milieu des années soixante. Il ne faut pas compter sur des actifs en provenance de l'EEE: le rapprochement des conditions économiques des différents pays membres de l'Espace ne va pas favoriser la mobilité, et n'oublions pas que les pays traditionnels d'émigration connaissent une baisse impressionnante de la natalité. Restent les actifs en provenance d'autres pays. Le scénario de l'OFS prévoit une croissance de leur nombre pendant vingt ans encore, puis un recul. Mais attention, nous dit Hans Schmid, ne répétons pas l'expérience négative des années soixante durant lesquelles nous avons importé une main-d'œuvre étrangère peu qualifiée, croyant ainsi produire à meilleur compte. Résultat, nous n'avons pas suffisamment rationalisé l'appareil de production et nous payons maintenant des coûts élevés d'inadaptation. Il faudra donc une politique restrictive en matière d'immigration des actifs, favorisant d'abord la main-d'œuvre qualifiée.